

La Francophonie participative

Mokhtar Ben Henda

▶ To cite this version:

Mokhtar Ben Henda. La Francophonie participative. Les Essentiels d'Hermès, 2004, n° 40 (3), pp.242. 10.3917/edb.019.0311. hal-04479334

HAL Id: hal-04479334

https://hal.science/hal-04479334

Submitted on 15 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Mokhtar Ben Henda

Institut supérieur de documentation, Tunisie

LA FRANCOPHONIE PARTICIPATIVE

La Francophonie : une stratégie d'alliances

Il est souvent réitéré dans les milieux francophones que « la francophonie est riche par la diversité culturelle et linguistique de son aire géographique ». Aussi paradoxale que cette formulation puisse paraître dans un contexte universel, marqué par une prise de conscience massive de la langue et de la culture comme instruments de confirmation identitaire, la réalité présente et les stratégies futures de la Francophonie ne pourraient, en aucun cas, se dérober à un besoin évident, voire vital, de s'allier à cette diversité culturelle et linguistique de ses alliés pour faire face à une hégémonie anglo-saxonne quasi universelle. Notre époque subit l'influence de la suprématie de l'anglais dans le monde pour des raisons multiples et variées polarisant la diversité linguistique naturelle de la société vers un unilinguisme de dominance à tous les niveaux. Des langues comme le français, l'une des langues contemporaines dominantes dans le monde, sont beaucoup plus concernées que toute autre langue minoritaire, car il ne s'agit pas uniquement d'une question de valeurs culturelles historiques à préserver. Il est également question d'une stratégie de positionnement à retombées économiques et politiques immédiates et d'une responsabilité historique à l'égard d'une partie du monde qui, en un certain temps, lui était *alliée*. L'objectif, en fin de compte, n'est pas d'entrer en *guerre linguistique* contre l'anglais autant qu'il est question de revenir à, ou tout simplement de maintenir, un niveau d'importance que la langue française a toujours eu en tant que langue universelle de culture et de diplomatie, du moins jusqu'au début du XXe siècle.

C'est dans cette perspective que la francophonie est censée jouer un rôle plutôt d'alliance que de dominance en constituant un vecteur intermédiaire entre les cultures et les langues partenaires dans le but d'élargir son assise culturelle et même de promouvoir des débouchés économiques et commerciaux qui l'assisteraient dans ses stratégies de partenariat.

L'idée en soi n'est pas récente. Ce sont plutôt ses formes de concrétisation qui gagneraient à être reconsidérées pour faire l'état des lieux de cette intermédiation de la francophonie au profit des cultures et langues partenaires.

La suprématie anglo-saxonne : une machine complexe

S'il est vrai que le facteur démographique joue toujours un rôle déterminant dans la suprématie d'une langue particulière, les raisons réelles qui ont fait de l'anglais *le latin des temps modernes* ne sont pas à ce niveau de simplicité et d'évidence. Il faut bien remonter le cours de l'histoire pour comprendre comment une langue germanique comme l'anglais, et toute la culture anglo-saxonne qu'elle véhicule, a pu transcender les barrières culturelles et linguistiques nationales et internationales au point de modifier des usages autochtones, y compris chez les Français eux-mêmes.

En effet, l'histoire pourrait être observée sur ce point à plus d'un titre : linguistique, culturel, économique et technologique. Tous ont pu, à travers le temps, engendrer une dynamique en faveur de la langue anglaise.

Les facteurs linguistiques et culturels

Nous savons tous, selon les classifications des langues, que l'anglais et le français, malgré les ressemblances étonnantes qui les caractérisent, appartiennent à deux familles de langues différentes : la germanique et la romane. L'histoire des langues a démontré qu'à l'origine, et en raison de l'influence exercée par le français, la langue anglaise est devenue une langue fortement romanisée dans son vocabulaire. On lit sur le site de l'université Laval au Québec que « l'anglais a toujours abondamment puisé dans le latin et le grec pour acquérir les mots dont il avait besoin¹ ». On peut, en effet, constater aujourd'hui qu'une très large part du vocabulaire scientifique et technique anglais est d'origine gréco-latine. Il a fallu attendre le XVIIIe siècle et la révolution industrielle pour voir un revirement de situation et une percée progressive de l'anglais comme langue d'influence sur le français. On lit sur le même site de l'université Laval que « l'apport anglais, soulignons-le, est récent dans l'histoire du français. On peut même dire que, jusqu'au XVIIe siècle, l'influence anglaise a été insignifiante : 8 mots au XIIe siècle, 2 au XIIIe, 11 au XIVe, 6 au XVe, 14 au XVIe, puis 67 au XVIIIe, 134 au XVIIIIe, 377 au XIXe et... 2150 au XXe siècle ».

Selon la même source, la langue française est supposée contenir aujourd'hui environ 2500 mots empruntés à l'anglais, généralement identifiés dans des domaines comme « le commerce maritime, les voyages exotiques et coloniaux, les mœurs britanniques, les institutions parlementaires et judiciaires de la Grande-Bretagne, les sports hippiques, les chemins de fer, les produits industriels ». C'est ensuite aux Américains, à partir du milieu du XX° siècle, de prendre la relève pour assurer une continuité dans cette percée spectaculaire de l'anglais et de son expansion à travers des vecteurs comme l'industrie du cinéma, le commerce, les loisirs, l'informatique

et presque tous les produits scientifiques et technologiques. Le modèle de la société américaine, de par sa suprématie industrielle et économique, exerce aussi une influence considérable sur les modes de vie de beaucoup de gens et véhicule ainsi toute une terminologie qui exprime cette culture auprès des nouvelles générations tombées sous le charme d'une société qui semble exotique à cause de la distance et féerique à travers l'image qu'en donnent les médias. En effet, nous sommes entrés pleinement dans une société de l'information caractérisée par la dimension technologique qui surpasse tous les contrôles linguistiques et le filtrage terminologique. Face à une perte de terrain chez les académiciens et les linguistes, à la suite du débordement transfrontalier de l'information, les nouveaux *maîtres* de la langue sont désormais les industries du spectacle et du loisir, les médias et les publicitaires. En somme, la langue reste tributaire d'un ensemble de vecteurs endogènes qui contribuent à son expansion et à sa suprématie. Si l'anglais a su occuper le devant de la scène internationale alors que d'autres langues l'avaient dépassé durant des siècles, c'est essentiellement en raison des changements économiques et industriels à travers lesquels Britanniques puis Américains se sont relayés, avec beaucoup de calcul et de détermination, pour orienter et diriger le parcours historique de l'humanité.

Les facteurs économiques et technologiques

En effet, si la révolution industrielle a marqué une entrée en scène spectaculaire de la Grande-Bretagne sur la scène mondiale, les lendemains de la Seconde Guerre mondiale virent l'émergence des Etats-Unis, qui l'emportèrent de très loin sur l'échiquier économique mondial. Selon Schiller (2004, p. 86), «la poussée mondiale des entreprises américaines était de nature économique, mais on se rendit très vite compte de l'utilité de la composante culturelle dans cette expansion ». Et Schiller de poursuivre en citant le sous-secrétaire d'État William Brenton qui expliquait en 1946 la politique des États- unis de l'après-guerre dans ces termes : « Le Département d'État projette de faire tout ce qui est en son pouvoir dans le domaine politique ou diplomatique pour continuer à briser les barrières artificielles qui s'opposent à l'expansion des agences de presse américaines privées, des magazines, des films et des autres moyens de communication à travers le monde... La liberté de la presse - et la liberté de l'échange de l'information en général - fait partie intégrante de notre politique étrangère². »

Par le biais de cette rhétorique de la liberté d'expression et des échanges de l'information, de puissantes forces culturelles, industrielles et économiques allaient s'engager sur le long terme pour aboutir à un état actuel de suprématie américaine quasi totale dans les secteurs névralgiques de la société. Par l'implication des organisations internationales, comme l'Unesco³ et l'ONU, qui ont pleinement servi de tribune pour la propagation de la doctrine américaine de la libre circulation de l'information, la mondialisation s'est vue façonnée dans un moule américain par le biais duquel ont été véhiculées les valeurs culturelles et linguistiques anglo-saxonnes. Si l'on considère l'importance cruciale des langues, comme le décrit Jean A. Laponce, professeur de sciences politiques à l'université de la Colombie-Britannique, celles-ci « opèrent comme si elles étaient des espèces animales, et les individus qui les parlent des territoires à ressources restreintes. L'idéal, pour une langue, c'est de contrôler tout le terrain. À défaut d'obtenir cet idéal, une langue "cherchera" à s'assurer des positions stratégiques dominantes [...] » (Laponce, 1984, p. 32). L'anglais y est parvenu grâce à une maîtrise parfaite des États-Unis dans le monde de l'économie et de l'industrie de l'information. Selon Jacques Decornoy, journaliste au *Monde diplomatique*, « sur les quelque 300 premières firmes de l'information et de

la communication, 144 sont américaines, 80 ouest-européennes, 49 japonaises » (Decornoy, 2004, p. 92).

Tout l'enjeu que la francophonie devrait affronter reste, à notre sens, la nécessité de réviser ses stratégies de fonctionnement, non pour imiter un modèle américain qu'il serait d'ailleurs trop tard, voire inopportun, de vouloir calquer, mais pour trouver une alternative plus *entreprenante* capable d'avoir le même effet de révolution ; une révolution sûre, lente et patiente. L'une de ces alternatives pourrait être une politique d'alliances d'envergure, une mobilisation des masses silencieuses, exclues et démunies en technologies et en information ; bref, une francophonie participative où tout un chacun trouverait sa place pour s'exprimer, échanger, contribuer et faire valoir. La francophonie y jouerait, vis-à-vis de ses partenaires, un rôle d'intermédiaire, de collaborateur, de relais et de pivot que son acquis historique, ses institutions, ses expériences et son influence internationale permettraient de bien assumer.

Recommandations

Sans qu'il soit besoin de revenir sur des recommandations dont la littérature abonde, que ce soit sur un plan officiel (c'est-à-dire Unesco⁴) ou informel (c'est-à-dire associations culturelles et professionnelles francophones⁵), trois grands axes de recommandations fondamentales se profilent :

- une politique de marché plus audacieuse: si l'on considère les chiffres d'affaires américains en matière de TIC, la France ni même l'Europe entière ne peuvent partir favorites dans une concurrence économique. La Francophonie devrait en revanche planifier une stratégie de substitution, plus poussée et plus intégrée d'aide au développement, à la démocratisation des sociétés dans les pays partenaires, au renforcement des technologies d'information et de communication dans les pays les plus démunis. Au sein de cette intégration figurent les médias, producteurs et diffuseurs d'information, l'industrie des services qui traite et diffuse l'information, et l'industrie des équipements qui les conçoit et les héberge ;
- des contenus scientifiques francophones à diffuser à l'échelle internationale : encore situés assez loin derrière des contenus d'information en langues anglaise (64,90%), japonaise (4,05%) ou allemande (3,71%), les contenus francophones (1,81 %) gagneraient à pallier cette lacune en tirant profit d'alliances avec les langues partenaires du Sud, agissant ainsi sur l'exportation d'un savoir-faire en technologies numériques, sur le développement et la diffusion de contenus éducatifs, sur la promotion de produits multilingues d'industrie de la langue, de terminologie française et de tout ce qui a trait à établir des échanges d'information entre le français et les langues partenaires. À ce titre, la Francophonie devrait aussi jouer un rôle plus dynamique sur un plan européen pour donner d'une part une portée plus universelle aux concepts de multilinguisme et de multiculturalisme comme abordés dans ses documents officiels⁶, et d'autre part promouvoir une présence accrue du français en Europe⁷;
- une technologie de l'information francophone : des équipements et des logiciels conçus à la source sur un principe de respect de la diversité linguistique et culturelle permettraient de récupérer une large assise d'utilisateurs initialement «détournés» par des TIC anglo-saxons, mais vite confrontés aux aléas linguistiques puis financiers inhérents aux droits d'usage des solutions propriétaires. Les logiciels libres seraient un cheval de bataille assez stratégique pour la francophonie d'aujourd'hui, l'internationalisation, la localisation et la standardisation devant servir de prérequis transversaux pour des raisons d'interopérabilité et de coopération multiculturelles et multilingues et, par conséquent, pour des objectifs économiques et de positionnement stratégique.

NOTES

- 1. *Histoire de la langue française*, chap. 9: «Le français contemporain», [http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/francophonie/histlngfrn.htm]. Date de la dernière révision : 10 juillet 2003.
- 2. Cité par SCHILLER, op. cit., Department of State Bulletin, vol. XIV, 3 février 1946, p. 160.
- 3. Selon Schiller, « les premières propositions pour la création de l'Unesco, qui furent préparées par un groupe d'experts américains et revues par le Département d'État, mettaient en avant la libre circulation de l'information en tant qu'objectif de l'Unesco » (SCHILLER, op.cit., p. 90).
- 4. Projet de recommandation sur la promotion et l'usage du multilinguisme et l'accès universel au cyberespace. Unesco, rapport du directeur général, février 2003.
- 5. Associations en francophonie : AILF, OIF, ALF, AUF...
- 6. Voir document de Viviane Reding, « Multilinguisme et multiculturalisme : des défis pour l'éducation en Europe », colloque sur « Les défis pour l'éducation en Europe », Saint-Germain-en-Laye, 14 mars 2003.
- 7. Selon Viviane Reding, citée par Pierre Morel dans *La Francophonie dans tous ses états*, Cuny, New York, 9 mars 2001 : « 16 % [des citoyens européens] parlent l'anglais comme langue maternelle, 31 % comme langue étrangère, soit un total de 47 %. 32 % des citoyens européens peuvent tenir une conversation en allemand (24% comme langue maternelle et 8% comme langue étrangère), et 28% en français (16% comme langue maternelle et 12 % comme langue étrangère). »

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

SCHILLER H. I., «La propagande culturelle au service des affaires», *Manière de voir*, n° 74, avril-mai 2004, p. 86-91. *Histoire de la langue française*, chap. 9: «Le français contemporain»,

[http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/francophonie/histlngfrn.htm]. Date de la dernière révision: 10 juillet 2003 Decornoy J., « Aux ordres du Nord, l'ordre de l'information », *Manière de voir*, n° 74, avril-mai 2004, p. 92-94 LAPONCE J. A., *Langue et territoire*, Québec, Presses de l'université Laval, CIRB, 1984, 265 p.